

Les sorties de route de Michel Sapin et de Marisol Touraine ou la tradition française du parjure budgétaire



Politique et vertu ne sont pas nécessairement liées. Depuis Machiavel, nous le savons bien ! Mais est-ce une raison pour continuer d'accepter les mensonges d'Etat ?

Avec Jean-Yves
Archer

Une célèbre interview télévisée ([du 28 mars 2013](#)) de François Hollande avait vu le président de la République nous parler de sa "boîte à outils" censée résoudre tant de maux, à commencer par le chômage de masse.

Une majorité de citoyens avait trouvé cette expression métaphorique parfaitement affligeante et de nombreux détournements humoristiques sur le web avaient conclu que "Monsieur Bricolage" était à la tête de la France.

Effectivement, bien des mots plus tard, on découvre que la Hollande c'est d'abord du verbiage insensé (cf. le livre : "Un président ne devrait pas dire cela"), des blagues trop souvent inappropriées et une incapacité à gérer avec rigueur.

Les fées qui ont – peut-être – entouré les berceaux d'Antoine Pinay, Jacques Delors, René Monory ou surtout Raymond Barre n'ont pas accompagnées le jeune François Hollande.

Par construction intellectuelle, cet homme pense vraiment : "ce n'est pas grave, c'est l'Etat qui paye". Parfait résumé d'une pensée où le martinet de l'impôt est supposé tout résoudre tout comme les subventions publiques réclamées pour sa fondation "La France s'engage" inaugurée le premier de ce mois.

Pour l'heure, à la lumière du bilan de ce quinquennat chargé d'occasions manquées, la France enrage !

De l'expression "M. Bricolage", il reste donc une réalité prégnante et insupportable : les sorties de route de Michel Sapin et de Marisol Touraine.

En effet, la Cour des comptes vient, à quatre mois d'intervalle, de "retourner les pierres" et de débusquer de graves manquements à la rectitude budgétaire.

On a bricolé les comptes de l'Etat (sous-budgétisations insincères) et ceux de la Sécu.

La question n'est plus de savoir qui savait ou quand savions-nous, la question est de doter notre pays d'un arsenal juridique qui nous

prémunisse de tels apprentis sorciers qui ont bricolé à coup de milliards... pourquoi faire petit joueur ?

A ce stade de ce billet qui est davantage construit qu'un texte d'humeur et s'apparente à une supplique citoyenne, il faut se remémorer l'incroyable mise en scène de Jérôme Cahuzac répondant, devant l'Assemblée nationale, à une question au Gouvernement. Si, si : souvenez-vous la belle et forte affirmation sur le thème de l'absence de comptes à l'étranger.

Dans les rues de l'île d'Oléron, dans celles de Montauban ou à Bagnolet, cela s'appelle un mensonge. Mais dans l'état de notre droit, cela fait pschiit et aucun Procureur ne peut poursuivre faute de textes idoines.

Alors, ici et maintenant, je milite pour que la notion de parjure soit insérée dans notre Code pénal. Alors les Cahuzac, Sapin et autres Touraine et Eckert pourraient être poursuivis pour manquements intentionnels et avérés à la vérité notamment devant les Commissions parlementaires. Ce qui serait d'autant plus efficace que l'[article 40 du Code de procédure pénale](#) est déjà une arme d'importance et éviterait que la Haute Administration ne soit dans l'obligation d'être excessivement servile ou parfois spontanément servile à l'excès.

J'observe que dès le 17 Avril 2013 une [proposition de Loi](#) avait été déposée sur ce thème notamment par la députée Isabelle Le Callennec et par son collègue Marc Le Fur : deux élus de Bretagne à l'œil acéré et à la lucidité de granit.

Evidemment, la majorité socialiste d'alors a fait tomber ce texte dans les oubliettes et ne lui a pas donné "*un désir d'Histoire*" pour reprendre le titre d'un ouvrage éminent du sociologue Alain Touraine dont la fille Marisol joue avec les comptes des branches de la Sécurité sociale au lieu de chercher à faire sens.

Il est grand temps que cette coûteuse farce soit endiguée voire éradiquée par des ajouts de mesures anti-délictuelles et qu'ainsi force reste à la loi nouvelle.

Le président Macron veut "*transformer*" le pays. Soit. Pourvu qu'il n'oublie pas que le parjure a trop souvent accompagné la matière fiscale. Qui ne se souvient des déclarations "rassurantes" et anesthésiantes de Messieurs Ayrault et Moscovicien 2013 ?

Nous avons droit à une démocratie sereine et réaliste que devrait chercher à promouvoir le président de groupe LREM à l'Assemblée. Il en a les moyens intellectuels, politiques et parlementaires. Oui, Monsieur Ferrand peut le faire.

A moins, qu'une fois encore, la coalition des aigrefins ne pilote, voire ne commande à l'escouade des décideurs stratégiques de notre République !